

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 28 MARS 2018

Date de convocation : 20 mars 2018

Président de séance : Christian BRUYEN

Lieu de la séance : salle Espace 2000 à Mareuil-le-Port

Nombre de conseillers en exercice : 73

Nombre de conseillers présents : 62

Nombre de votants : 69

Étaient présents les délégués suivants :

Mmes Muguet CURFS, Danièle DESPEZELLE-GALLET suppléante remplaçant Pierre CHARLES, Michèle BLOT-BENARD suppléante remplaçant Thérèse LEBRUN-DAVID, Marylise MARTIN, Martine CHÉRE, Cécile OESLICK, Maryse MINOT, Isabelle MICHELET, Francine PICAVET, Maryline VUIBLET, Christine METEYER, Claudia COUSIN, Dominique VASSEUR-LEDRU, Marie-Line CHARPENTIER, Catherine FONTANESI, Jeanine BARBAZANGES-JOBERT, Odile LEMAIRE et Christiane FOURNY.

MM. Jean-Marc GUILLEMONT, Maurice LOMBARD, Pascal NAILLON, David QUATREVAUX, Michel BONNINGRE suppléant remplaçant Laurent COUVREUR, Marcel GUIMET, Gérard GUYARD, Roger MIGUEL, Edouard VAUTRIN, Sylvain BIZZOCCHI, Régis COUTANT, Christian BRUYEN, Frédéric CHARPENTIER, Michel COURTEAUX, Didier TALON, Jean-Luc TARATUTA, Ludovic WELCHE, Jean-Pierre URIEL, Xavier DUVAT, Gérard CALLOT, Freddy LECACHEUR, Patrick BERGER suppléant remplaçant Yves BOBIN, Jérôme GRIVOT, Olivier MEUNIER, Bernard LISCH suppléant remplaçant Gabriel MOREAU, Didier DÉPIT, Robert GARNIER suppléant remplaçant Yves RICHOUX, José MIGUEL, Olivier VEAUX, Patrick JAGER, Alain FRIQUOT, Daniel PHILIZOT, Fabrice HUBERT, André VARLET, Frédéric POMMELET, Jackie BARROIS, Hervé GUEDRAT, Jean-Claude BUCQUET, Alain CAILLAT suppléant remplaçant Nathalie PROLA, Didier POUPINEL DESCAMBRES, Patrick MARX, Alain CESARION, David COUTELAS et Jean LE FOLLEZOU.

Étaient représentés :

M. Jean-Claude GUERINEAU donne pouvoir à M. Patrick MARX

Mme Emmanuelle LÉTÉ donne pouvoir à Mme Maryse MINOT

Mme Chantal RENAUD donne pouvoir à M. Frédéric CHARPENTIER

Mme Céline MEUNIER donne pouvoir à M. Olivier VEAUX

Mme TONON Marie-Louise donne pouvoir à Mme Jeanine BARBAZANGES-JOBERT

Mme Sylvie GUENET-NANSOT donne pouvoir à M. Alain CESARION

Mme Catherine BANDRY donne pouvoir à Mme Martine CHÉRE

Étaient excusés les titulaires suivants : Mmes Thérèse LEBRUN-DAVID et Natalie PROLA.

MM. Pierre CHARLES, José PIERLOT, Thierry MALVAUX, Jacky GRANDREMY, Yves BOBIN, Gabriel MOREAU et Henri GUINAND.

Étaient absents : -

Secrétaire de séance : M. Maurice LOMBARD

Le quorum est atteint ; la séance débute à 18h30.

Le Président accueille les membres du Conseil et leur souhaite la bienvenue.

Il demande à l'Assemblée d'observer une minute de silence en mémoire du lieutenant-colonel Arnaud BELTRAME, décédé lors de l'attentat du 23 mars 2018.

Il propose d'approuver le procès-verbal de la séance du 12 février 2018 et demande si certains ont des observations à présenter sur celui-ci.

Adopté à l'unanimité.

18-036. ELECTION DU 11^{EME} MEMBRE DE BUREAU.

Rapporteur : Le Président

M. Sylvain BIZZOCCHI ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 11^{eme} membre du Bureau et immédiatement installé.

Adopté à l'unanimité.

**18-037. AMENAGEMENT-EXTENSION DES LOCAUX ADMINISTRATIFS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES.
ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX RELATIF AU LOT 6.**

Rapporteur : Le Président

Dans le cadre de l'aménagement-extension des locaux administratifs de la Communauté de Communes, le Conseil accepte de confier le lot 6. à l'entreprise J. QUATREVAUX, pour un montant de 27 500,00 € H.T, options comprises.

Adopté à l'unanimité.

**18-038. PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL.
LANCEMENT DE CONSULTATION.**

Rapporteur : Le Président

Le Conseil autorise le Président à initier une consultation, selon une procédure adaptée, en vue de la désignation d'un bureau d'études pour l'élaboration et l'animation du Plan Climat Air Energie Territorial.

Adopté à l'unanimité.

**18-039. ACHAT DE MATÉRIEL POUR LE SERVICE VOIRIE.
LANCEMENT DE CONSULTATION.**

Rapporteur : Le Président

Le Conseil autorise le Président à initier la consultation, selon une procédure adaptée, en vue de l'acquisition d'un nouveau camion benne (3,5 tonnes) en remplacement de l'ancien qui est tombé en panne ainsi que d'une mini-pelle avec remorque, pour le service Voirie.

Adopté à l'unanimité.

18-040. CREATION DE POSTE.

Rapporteur : Régis COUTANT

Le Conseil décide de créer, à compter du 1^{er} avril 2018, un emploi à temps complet, relevant du grade de rédacteur, pour exercer les fonctions d'assistante aux ressources humaines.

Adopté à l'unanimité.

18-041. DETERMINATION DES TAUX DE PROMOTION POUR LES AVANCEMENTS DE GRADE.

Rapporteur : Régis COUTANT

Le Conseil décide de fixer les ratios d'avancement de grade pour la collectivité comme suit :

CATEGORIE	CADRE D'EMPLOIS	GRADE D'ORIGINE	GRADE D'AVANCEMENT	TAUX (%)
B	Rédacteur	Rédacteur	Rédacteur ppal de 2 ^{ème} cl	100
C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	100
C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	100
C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	100
C	Adjoint technique	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	100
C	ATSEM	ATSEM principal 2 ^{ème} classe	ATSEM principal 1 ^{ère} classe	100

Adopté à l'unanimité.

18-042. MISE EN PLACE DU RIFSEEP.

Rapporteur : Régis COUTANT

Le Conseil décide d'instaurer le RIFSEEP, à compter du 1^{er} avril 2018, qui comprend 2 parts :

- l'indemnité de fonctions, des sujétions et d'expertise (IFSE) liée au poste de l'agent et à son expérience professionnelle,
- le complément indemnitaire annuel (CIA) versé selon l'engagement professionnel et la manière de servir de l'agent.

1.L'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE)

L'autorité territoriale décide de fixer les groupes de fonctions suivants :

CATEGORIE A	4 groupes de fonctions	A1
		A2
		A3
		A4
CATEGORIE B	3 groupes de fonctions	B1
		B2
		B3
CATEGORIE C	4 groupes de fonctions	C1++
		C1+
		C1
		C2

Chaque cadre d'emploi repris ci-après est réparti en groupes de fonctions auxquels correspondent les montants plafonds suivants :

Montants plafonds	IFSE
Attaché - Ingénieur - Secrétaire	
A1	14 850 €
A2	13 700 €
A3	8 091 €
A4	2 376 €
Rédacteur - Technicien	
B1	13 662 €
B2	7 128 €
B3	8 500 €
Adjoint administratif, technique, d'animation - ATSEM - agent social - agent de maîtrise	
C1++	12 000 €
C1+	8 000 €
C1	7 800 €
C2	2 000 €

2.Le complément indemnitaire annuel (CIA)

Chaque cadre d'emploi repris ci-après est réparti en groupes de fonctions auxquels correspondent les montants plafonds suivants :

Montants plafonds	CIA
Attaché - Ingénieur - Secrétaire	
A1	1 650 €
A2	1 518 €
A3	891 €
A4	264 €
Rédacteur - Technicien	
B1	1 518 €
B2	792 €
B3	1 000 €
Adjoint administratif, technique, d'animation - ATSEM - agent social - agent de maîtrise	
C1++	1 320 €
C1+	660 €
C1	528 €
C2	200 €

Adopté à l'unanimité.

Départ de M. Régis COUTANT

Arrivée de M. José PIERLOT

18-043. ACQUISITION DE LA FONDERIE, A DORMANS.

Rapporteur : Le Président

Le Conseil décide d'acquérir pour la somme de 600 000 € net vendeur, le site sis rue des Sablonnières, ZI des Varennes à Dormans, cadastré Section AI n°463 - 466 - 451 - 370 - 373 - 211 - 210 - 209 - 438 - 436 et 434, pour une superficie totale de 15 760 m².

Adopté à l'unanimité.

18-044. CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE A CHATILLON-SUR-MARNE. LANCEMENT DE CONSULTATION POUR MAITRISE D'ŒUVRE.

Rapporteur : Alain FRIQUOT

Le Conseil autorise le Président à initier la consultation, selon une procédure adaptée, pour la désignation d'un maître d'œuvre, en vue de la construction d'un groupe scolaire à Châtillon-sur-Marne.

Adopté à l'unanimité.

18-045. CONTRAT GLOBAL. PARTICIPATION DES COLLECTIVITES - 2^{ème} SEMESTRE 2017.

Rapporteur : Roger MIGUEL

Dans le cadre du Contrat Global pour le 2^{ème} semestre 2017, le Conseil autorise le Président à émettre les titres suivants aux collectivités concernées :

Collectivité	Total
CC de la Brie Champenoise	4 281,17 €
CA Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne	1 706,96 €
CC de Sézanne - Sud Ouest Marnais	177,33 €
CC du Sud Marnais	541,69 €
SIAEP Mondement	177,33 €

Adopté à l'unanimité.

18-046. TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT A VINCELLES - 2^{EME} TRANCHE. LANCEMENT DE CONSULTATION POUR MAITRISE D'ŒUVRE.

Rapporteur : Freddy LECACHEUR

Le Conseil autorise le Président à initier la consultation, selon une procédure adaptée, pour désigner un maître d'œuvre en vue de la réalisation de la 2^{ème} tranche des travaux d'assainissement, à Vincelles.

Adopté à l'unanimité.

18-047. RÉHABILITATION DE LA FILIÈRE DE TRAITEMENT DES EFFLUENTS VINICOLES ET DE LA FILIÈRE BOUE SUR LA STATION D'ÉPURATION DE FLEURY-LA-RIVIÈRE. LANCEMENT DE CONSULTATION POUR TRAVAUX & DEMANDE DE SUBVENTION.

Rapporteur : Freddy LECACHEUR

Le Conseil autorise le Président à initier la consultation, selon une procédure adaptée, pour la réalisation de travaux d'aménagement sur la station d'épuration de Fleury-la-Rivière et sollicite une aide financière auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour leur réalisation.

Adopté à l'unanimité.

18-048. AMÉNAGEMENT DE VOIRIE ET RÉSEAUX, A MAREUIL EN BRIE. ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX.

Rapporteur : Patrick JAGER

Dans le cadre de l'aménagement de voirie et réseaux à Mareuil-en-Brie, le Conseil accepte de confier :

- . le lot 1. à l'entreprise **COLAS**, pour un montant de 219 810,00 € HT (variante)
- . le lot 2. à l'entreprise **GOREZ**, pour un montant de 142 862,00 € HT.

Adopté à l'unanimité.

18-049. PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT EN MATIERE DE VOIRIES ET RESEAUX DIVERS. ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LES ETUDES D'AVANT-PROJET.

Rapporteur : Patrick JAGER

Dans le cadre de l'élaboration du programme pluriannuel d'investissement en matière de voiries et réseaux divers, le Conseil accepte de confier la mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'avant-projets sommaires au bureau d'études **SAS VERDI PICARDIE** pour la somme de 55 321,88 € HT.

Adopté à l'unanimité.

**18-050. AMENAGEMENT DES RUES DU NID ET DU PETIT MOULIN, A BANNAY.
GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LA COMMUNE ET LANCEMENT DE CONSULTATION POUR TRAVAUX.**

Rapporteur : Patrick JAGER

Dans le cadre de l'aménagement des rues du Nid et du Petit moulin à Bannay, le Conseil approuve les termes de la convention et autorise le Président à signer ladite convention ainsi qu'à initier la consultation, selon une procédure adaptée, pour les travaux.

Adopté à l'unanimité.

**18-051. AMENAGEMENT DES RUES DU NID ET DU PETIT MOULIN, A BANNAY.
GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LA COMMUNE ET LANCEMENT DE CONSULTATION POUR TRAVAUX.**

Rapporteur : Patrick JAGER

Dans le cadre de l'aménagement des rues du Nid et du Petit moulin à Bannay, le Conseil accepte l'avenant n°2 au contrat BEREST fixant le nouveau montant du marché à la somme de 9 647,20 € HT.

Adopté à l'unanimité.

**18-052. TRAVAUX DE VOIRIE. RUE DU BEL AIR, A FESTIGNY & GIRATOIRE DE LA ZA DES VARENNES A DORMANS.
LANCEMENT DE CONSULTATION POUR TRAVAUX.**

Rapporteur : Patrick JAGER

Le Conseil autorise le Président à initier la consultation, selon une procédure adaptée, en vue de la réalisation de travaux de reprise de la structure de voirie et de réfection des enrobés, rue du Bel Air à Festigny et au giratoire de la ZA des Varennes, à Dormans.

Adopté à l'unanimité.

**18-053. PROGRAMME PLURIANNUEL D'ENDUISAGES.
LANCEMENT DE CONSULTATION.**

Rapporteur : Jean LE FOLLEZOU

Dans le cadre de l'élaboration du programme pluriannuel pour la réalisation d'enduisages sur l'ensemble du territoire communautaire, le Conseil autorise le Président à initier la consultation, selon une procédure adaptée, en vue de l'attribution d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, pour une durée de 3 ans, et avec un montant maximum de 900 000 € HT.

Adopté à l'unanimité.

**18-054. PROGRAMME PLURIANNUEL DE SIGNALISATION HORIZONTALE.
LANCEMENT DE CONSULTATION.**

Rapporteur : Jean LE FOLLEZOU

Dans le cadre de l'élaboration du programme pluriannuel pour la signalisation horizontale (peintures routières) sur l'ensemble du territoire communautaire, le Conseil autorise le Président à initier la consultation, selon une procédure adaptée, en vue de l'attribution d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, pour une durée de 3 ans, et avec un montant maximum de 300 000 € HT.

Adopté à l'unanimité.

18-055. EXTENSION DE RESEAU ELECTRIQUE AU LIEU-DIT « LE PRÉ MINET » A MONTMORT-LUCY.

Rapporteur : Patrick JAGER

Le Conseil accepte la réalisation des travaux d'extension du réseau BT au Lieu-dit « le Pré Minet » à Montmort-Lucy, pour la somme de 6 623,40 €.

Adopté à l'unanimité.

18-056. ECLAIRAGE PUBLIC. REMBOURSEMENT AUX COMMUNES DE LA PART DUE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2018.

Rapporteur : Patrick JAGER

Le Conseil décide de reverser aux communes la quote-part de l'abonnement, des consommations, des taxes et contributions liés à l'éclairage public due par la communauté de communes, à compter du 1^{er} janvier 2018 et précise qu'il sera procédé au remboursement, à la demande des communes, sur présentation de justificatifs détaillés.

Adopté à l'unanimité.

18-057. CORPS INTERCOMMUNAL D'INTERVENTION DE SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES.

Rapporteur : Le Président

Le Conseil décide de l'intégration du CPI de La Neuville-aux-Larris au corps intercommunal de sapeurs-pompiers de la Communauté de Communes des Paysages de la Champagne, à compter du 1^{er} janvier 2018.

Adopté à l'unanimité.

**18-058. PRESTATIONS DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET GESTION DES DÉCHETTERIES.
LOT 4. GESTION DU BAS DE QUAI DES DÉCHETTERIES, HORS DÉCHETS DANGEREUX.
AVENANT N°1 AU MARCHÉ ONYX.**

Rapporteur : Jackie BARROIS

Le Conseil accepte l'avenant n°1 au marché « Collecte des déchets ménagers et gestion des déchetteries – lot 4 Gestion du bas de quai des déchetteries hors déchets dangereux » pour un surcoût estimé supplémentaire à l'année (en HT) de 6 939,85 €.

Adopté à l'unanimité.

**18-059. DÉCHETTERIE A CHATILLON-SUR-MARNE.
CONVENTION DE COOPERATION AVEC LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS.**

Rapporteur : Jackie BARROIS

Le Conseil autorise le Président à signer une convention avec la Communauté Urbaine du Grand Reims, afin de poursuivre l'autorisation précédente d'accès des communes d'Anthenay, Cuisles, Jonquery et Olizy-Violaine à la déchetterie de Chatillon-sur-Marne, à compter du 1^{er} janvier 2018, pour une durée de trois ans comprenant la possibilité de reconduction de deux fois une année.

Adopté à l'unanimité.

**18-060. DÉCHETTERIE A TRELOU SUR MARNE.
AVENANT N°1 A LA CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA REGION DE CHATEAU-THIERRY.**

Rapporteur : Jackie BARROIS

Le Conseil autorise le Président à signer l'avenant n°1 à la convention avec la Communauté d'Agglomération de la région de Château-Thierry portant sur des travaux de rénovation importants et sur la détermination de la participation financière de cette dernière.

Adopté à l'unanimité.

**18-061. REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2017.
BUDGET GENERAL - 700.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

Le Conseil constate les résultats tels qu'ils ont été dressés par le Président et attestés par le Trésorier et décide de reprendre par anticipation les résultats 2017 sur le budget primitif 2018.

Adopté à l'unanimité.

**18-062. REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2017.
BUDGET EAU POTABLE - 701.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

Le Conseil constate les résultats tels qu'ils ont été dressés par le Président et attestés par le Trésorier et décide de reprendre par anticipation les résultats 2017 sur le budget primitif 2018.

Adopté à l'unanimité.

**18-063. REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2017.
BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - 702.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

Le Conseil constate les résultats tels qu'ils ont été dressés par le Président et attestés par le Trésorier et décide de reprendre par anticipation les résultats 2017 sur le budget primitif 2018.

Adopté à l'unanimité.

**18-064. REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2017
BUDGET ECONOMIE - 703.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

Le Conseil constate les résultats tels qu'ils ont été dressés par le Président et attestés par le Trésorier et décide de reprendre par anticipation les résultats 2017 sur le budget primitif 2018.

Adopté à l'unanimité.

**18-065. REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2017
BUDGET OPAH - 704.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

Le Conseil constate les résultats tels qu'ils ont été dressés par le Président et attestés par le Trésorier et décide de reprendre par anticipation les résultats 2017 sur le budget primitif 2018.

Adopté à l'unanimité.

**18-066. REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2017.
BUDGET SPANC - 709.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

Le Conseil constate les résultats tels qu'ils ont été dressés par le Président et attestés par le Trésorier et décide de reprendre par anticipation les résultats 2017 sur le budget primitif 2018.

Adopté à l'unanimité.

**18-067. BILAN ANNUEL DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME / CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP) & CREATION 2018.
BUDGET GENERAL - 700.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

Le Conseil décide de créer les autorisations de programme et crédits de paiement suivantes :

	Intitulé du projet	Montant de l'AP	Crédits de paiement		Montant de l'AP	Crédits de paiement	
			2017 prévisionnels	2017 réalisés		Budget 2018	Budget 2019
AP CP à modifier							
AP 17-01	Caserne de Mareuil-le-Port	391 200 €	57 390 €	0 €	392 000 €	58 000 €	334 000 €
AP CP non reconduites							
AP 17-02	VRD - rue D. Vauthier à Fleury la Rivière	49 500 €	4 500 €	0 €			
AP 17-03	VRD - avenue M. Destrez à St Martin d'Abl.	83 600 €	7 600 €	0 €			
AP 17-04	VRD - rue des Hurelles à Venteuil	27 500 €	2 500 €	0 €			
AP 17-05	VRD - rue du Bac à Reuil	118 800 €	10 800 €	0 €			
AP 17-06	VRD - rue de l'Ascension à Boursault	212 300 €	19 300 €	0 €			
AP 17-07	VRD - rues P. Curie et Pignon Vert à Damery	608 300 €	55 300 €	0 €			
Nouvelles AP CP							
AP 18-01	VRD - rue de l'Ecole à Oeuilly				254 400 €	60 000 €	194 400 €
AP 18-02	VRD - rue des Barbiers à Troissy				408 000 €	127 200 €	280 800 €
AP 18-03	VRD - chemin des Meules à Leuvrigny				234 000 €	82 800 €	151 200 €

Les dépenses seront financées par le FCTVA, les subventions, l'autofinancement et l'emprunt.

Adopté à l'unanimité.

**18-068. BILAN ANNUEL DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME / CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP).
BUDGET ASSAINISSEMENT - 702.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

Le Conseil décide de créer les autorisations de programme et crédits de paiement suivantes :

Montant de l'AP initial	Crédits de paiement		Montant de l'AP révisé	Crédits de paiement			
	2017 prévisionnels	2017 réalisés		Crédits antérieurs	Budget 2018	Budget 2019	Budget 2020
AP CP à modifier							
AP 17-08. STEP de Dormans							
2 443 210 €	1 100 878 €	14 008,40 €	2 414 009 €	14 009 €	1 200 000 €	1 200 000 €	
AP 17-09. STEP et réseaux EU de Mareuil-le-Port							
4 664 488 €	180 040 €	60 744,00 €	5 700 744 €	60 744 €	240 000 €	2 160 000 €	1 080 000 €
AP CP non reconduite							
AP 17-10. Rues P. Curie et Pignon Vert, à Damery							
125 000 €	12 500 €	0,00 €					

Les dépenses seront financées par le remboursement de la TVA, les subventions, l'autofinancement et l'emprunt.

Adopté à l'unanimité.

18-069. BILAN ANNUEL DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME / CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP). BUDGET ECONOMIE - 703.

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

Le Conseil décide de créer les autorisations de programme et crédits de paiement suivantes :

	Intitulé du projet	Montant de l'AP initial	Crédits de paiement		Montant de l'AP révisé	Crédits de paiement		
			2017 prévisionnels	2017 réalisés		Crédits antérieurs	Budget 2018	Budget 2019
AP 17-10	Reconstruction d'un atelier, à Dormans	900 000 €	80 000 €	4 373,78 €	962 923 €	4 374 €	717 681 €	240 868 €

Les dépenses seront financées par le remboursement de la TVA, le remboursement par l'assurance, l'autofinancement et l'emprunt.

Adopté à l'unanimité.

18-070. FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION.

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

Le Conseil décide de retenir les taux suivants pour l'année 2018 :

Taxe d'habitation	10,28 %
Taxe foncière (bâti)	10,08 %
Taxe foncière (non bâti)	11,40 %
Cotisation foncière des entreprises	6,44 %
Fiscalité professionnelle de zone	19,45 %

Adopté à l'unanimité.

18-071. FIXATION DES TAUX DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES.

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

Le Conseil décide de retenir pour l'année 2018 :

♦ Zone 1 correspondant à l'ex-CC des Coteaux de la Marne	13,60 %
♦ Zone 2 correspondant à l'ex-CC des Deux Vallées	13,60 %
♦ Zone 3 correspondant à l'ex-CC de la Brie des Etangs	13,60 %
♦ Zone 4 correspondant à l'ex-CC Ardre et Châtillonnais	13,60 %

Adopté à l'unanimité.

18-072. TRANSFERT DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT IMPUTABLES AUX BUDGETS ANNEXES.

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

Dans un souci de juste répartition de la dépense, le Conseil décide de la refacturation aux budgets annexes des frais de fonctionnement, telle que proposée ci-dessous :

1/ Dépenses de personnel administratif et technique

Il sera refacturé à chaque budget annexe M49 le pourcentage défini du coût brut de chacun des agents ci-après listés :

Agent / Service	Eau potable	Assainissement collectif	Assainissement non collectif
Directeur des services techniques	20 %	30 %	
J. Barbier			100 %
A. Cestia	100 %		
Responsable service assainissement		100 %	
B. Mallet		100 %	
Agent suivi STEP		100 %	
N. Jorda	20 %	20 %	
D. Poncelet	20 %		
G. Boiselle		70 %	

2/ Indemnités de fonction des vice-présidents

Il sera refacturé à chaque budget annexe cité ci-après le pourcentage défini du coût brut de chacun des élus ci-dessous listés :

Elus / Service	Eau potable	Assainissement collectif	Assainissement non collectif	Economie
S. Guenet-Nansot		100 %		
F. Lecacheur		100 %		
M. Lombard			100 %	
R. Miguel	100 %			
D. Dépit				100 %

3/ Frais de structure

Il sera refacturé à chaque budget M49 le montant forfaitaire ci-dessous :

Frais / Service	Eau potable	Assainissement collectif	Assainissement non collectif
Frais de gestion	12 000 €	24 000 €	3 000 €

Adopté à l'unanimité.

18-073. BUDGET PRIMITIF 2018.

BUDGET SPANC - 709.

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

Le Conseil vote le budget qui lui est présenté et qui s'équilibre :

EXPLOITATION :

Recettes	78 945 €
Dépenses	78 945 €

INVESTISSEMENT :

Recettes	678 619 €
Dépenses	678 619 €

Adopté à l'unanimité.

18-074. BUDGET PRIMITIF 2018.

BUDGET OPAH - 704.

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

Le Conseil vote le budget qui lui est présenté et qui s'équilibre :

FONCTIONNEMENT :

Recettes	68 000 €
Dépenses	68 000 €

INVESTISSEMENT :

Recettes	430 568 €
Dépenses	430 568 €

Adopté à l'unanimité.

18-075. BUDGET PRIMITIF 2018.

BUDGET ECONOMIE - 703.

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

Le Conseil vote le budget qui lui est présenté et qui s'équilibre :

FONCTIONNEMENT :

Recettes	73 250 €
Dépenses	73 250 €

INVESTISSEMENT :

Recettes	1 634 108 €
Dépenses	1 634 108 €

Adopté à l'unanimité.

18-076. BUDGET PRIMITIF 2018.**BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - 702.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

Le Conseil vote le budget qui lui est présenté et qui s'équilibre :

EXPLOITATION :

Recettes	3 134 259 €
Dépenses	3 134 259 €

INVESTISSEMENT :

Recettes	6 508 198 €
Dépenses	6 508 198 €

Adopté à l'unanimité.

18-077. BUDGET PRIMITIF 2018.**BUDGET EAU POTABLE - 701.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

Le Conseil vote le budget qui lui est présenté et qui s'équilibre :

EXPLOITATION :

Recettes	1 832 467 €
Dépenses	1 832 467 €

INVESTISSEMENT :

Recettes	3 695 461 €
Dépenses	3 175 281 €

Adopté à l'unanimité.

18-078. BUDGET PRIMITIF 2018.**BUDGET GENERAL - 700.**

Rapporteur : Frédéric CHARPENTIER

Le Conseil vote le budget qui lui est présenté et qui s'équilibre :

FONCTIONNEMENT :

Recettes	12 259 533 €
Dépenses	12 259 533 €

INVESTISSEMENT :

Recettes	6 096 937 €
Dépenses	6 096 937 €

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 21h55.

Vu pour être affiché le 4 avril 2018, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

A Dormans,

Le Président, *Christian BRUYEN*


